

PV de réunion du Bureau Exécutif de la LNAV

Lundi 25 mai 2023

en visio-conférence

Membres du Bureau Exécutif

	Acronyme	Fonction	Présence
Jacques MOREAU	JMo	Président	X
Pascal HIBERT	PHi	Vice-Président	X
François FERNANDEZ	FFe	Membre	Exc
Alain TREVISIOL	ATr	Secrétaire Général	X
Thibault SALVIAT	TSa	Secrétaire Général Adjoint	X
Nathalie PEDRETTI	NPe	Trésorier	X
Alexandre TRAN-BA-THO	ATB	Trésorier adjoint	X

Acronymes et symboles utilisés décrits en annexe (dernière page)

1 Informations du président

- RAS

2 PV du BE précédent



Le PV du BE du 11/05/23 est adopté (P=5, C=0, A=1)



Le CR de la commission CRTD du 03/05/23 est adopté (P=5, C=0, A=1)

3 Ressources humaines :

3.1 Recrutement Directeur Ligue

- Contrat de travail rédigé (ATr), relu (NPe) et envoyé
- Jonathan Blondy a formulé une demande d'alternant sur 2 ans en communication-marketing, en anticipation de sa prise de fonction au 1er août



Avis favorable pour le recrutement d'un alternant pour septembre (P=5, C=1, A=0)

3.2 Coordonnateur pôle féminin



- Suite au départ annoncé de Etienne Bideaud vers l'IFVB, un recrutement est ouvert pour son remplacement.
- Le lancement est effectué (Facebook, Site fédéral et LinkedIn)
- TSa est chargé d'examiner les candidatures et de conduire les entretiens, en collaboration avec des membres du BE

4 Site internet

- La commission va faire le parcours du site, pour identifier les corrections/mises à jour à faire. Réunion à programmer

5 Campagne subvention ANS

- La répartition de l'enveloppe proposée a été validée par la fédération, et appréciée pour sa valeur
- Le montant pour chaque action a été déposé dans l'outil OSIRIS
- La campagne est terminée

 Positionner sur la carte de NA, les actions, par type d'actions, afin de dégager une logique de répartition 

Action demandée à Coline B

6 CRA

- Suite aux résultats du sondage numérique réalisé sur le projet d'évolution de la gestion de l'arbitrage en LNA, la CRA propose un vote des clubs, non pas sur le projet global, mais sur chacun des points du projet retenus après le sondage.
- Une proposition a été faite, afin d'avoir un vote plus représentatif, de limiter le scrutin aux seuls clubs de PN et R1. Pour cela, un vote numérique avant l'AG est proposé.



Avis favorable pour le vote numérique avant l'AG (P=6, C=0, A=0)

Le BE demande les corrections en couleur sur la proposition CRA

INDOOR

- 1- Les 2 arbitres en Pré-nationale seront désignés par la CRA/CDA
- 2- En cas de couplage Pré-nationale/R1, les 2 arbitres seront désignés par la CRA/CDA
- 3- En R1, seul le premier arbitre sera désigné par la CRA/CDA, même en cas de couplage R1F et R1M et le club recevant doit fournir le 2^{ème} arbitre, **arbitre diplômé (à partir de 16 ans) ou arbitre adulte en formation sur la saison en cours**
ou jeune arbitre de 16 ou 17 ans
- 4- Le nombre de matchs obligatoires pour assurer la couverture d'une équipe passera de 7 à 9
- 5- Le système d'amende évoluera pour être proportionnel au nombre de matchs non faits par un arbitre de couverture. Une amende de 50€/ match non fait remplacera l'amende forfaitaire de 500€ pour défaut d'arbitre.
- 6- Les amendes d'arbitrage seront facturées au club de couverture
- 7- L'indemnité d'arbitrage par arbitre au niveau pré-National et Régional 1 sera augmentée de 2€. Elle passera donc de 45€ à 47€



Tous les points sont validés

(P=6, C=0, A=0), sur les points 1, 2, 4, 6

(P=5, C=1, A=0) sur les points 3 et 7

(P=5, C=0, A=1) sur le point 5

BEACH

- 8- La présence d'au minimum un arbitre formé (**diplômé beach**) sera obligatoire sur les tournois S2-500 et plus en tableau principal
- 9- Les demi-finales et finales des séries S2-500 seront obligatoirement arbitrées par des arbitres officiels
- 10- L'indemnité d'arbitrage sera fixée à 60€/journée de présence ou pour un total de 4 matchs arbitrés au niveau ligue sur les séries 2

Le BE demande une information, qui est un rappel des règles fédérales, plutôt qu'un vote



7 Modification des missions de Thibault Salviat

- TSa propose de prendre la responsabilité du CRE féminin, à la fois sur le périmètre technique et administratif
- Les missions sont les suivantes :
 - ✓ la gestion administrative et budgétaire du CRE en lien avec le référent CRE de la CRTD,
 - ✓ la planification, l'élaboration, l'animation et l'évaluation des programmes d'entraînement sur les stages,
 - ✓ la constitution et l'animation du staff des cadres du CRE féminin, pour les stages et les volleyades,
 - ✓ la détection de la pré-filière féminine sur le territoire Nouvelle-Aquitaine.



La proposition de Thibault Salviat est acceptée (P=6, C=0, A=0).

8 Projet de stage d'été

- L'agrément ACM (Accueil Collectif de Mineurs) est déposé
 - ✓ Déclaration des effectifs par tranches d'âges à faire
 - ✓ Déclaration des encadrants à faire
- Avancement des inscriptions :
 - ✓ La 1^{ère} semaine est complète
 - ✓ La 2^{ème} semaine n'est pas encore complète (reste 6 places filles et 14 places garçons)

9 Points divers

9.1 Agenda

- Prochaine réunion CD
 - ✓ Mercredi 31 mai à 19h30 en visio
- Prochaines réunions BE :
 - ✓ Lundi 12 juin

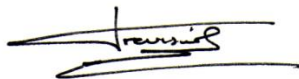
9.2 Aide à la professionnalisation

- Demande du CD 17 de prolonger un an de plus l'aide allouée
- Demande du CD86 d'une nouvelle aide pour un nouveau salarié



Les demandes seront étudiées ultérieurement, en fonction des demandes des comités qui n'ont pas bénéficié d'une aide

9.3 Préparation AG



Alain TREVISIOL
Secrétaire Général



Jacques MOREAU
Président

ANNEXE

Acronymes utilisés :

BE : Bureau Exécutif

ScGn : Secrétariat Général

Symboles utilisés :



Décision prise



Décision à prendre



Action à mener



En charge de l'action



Communication externe à faire